



Thiers Dore
et **Montagne**
L'INTERCO

DÉLIBÉRATION

N° 20180920-13

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 13 septembre 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 septembre 2018 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT
Bernard GARCIA à Tony BERNARD
Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Daniel LAFAY, Jean-Pierre DUBOST, André IMBERDIS, Claude NOWOTNY, Carine BRODIN

Conseiller suppléant ayant voix délibérante : Christian GENEST

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**CONVENTION NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT
URBAIN (NPRU)**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

49

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

4

Total votants :

54

Considérant les différents dysfonctionnements qui pèsent sur l'ensemble du tissu urbain et notamment le centre ancien, Thiers Dore et Montagne et la ville de Thiers ont engagé une stratégie d'ensemble sur le périmètre du Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV) du centre ancien thiernois.

Quatre objectifs communs ont été fixés dans le cadre du contrat de ville signé en 2015 :

- Améliorer et diversifier l'offre d'habitat urbain par une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement urbain sur le centre ancien et un PIG sur le reste de la commune ;
- Conforter la cohésion sociale par un programme d'accompagnement : schéma directeur des espaces publics (stationnements, places, rues,...) sur le centre ancien ;
- Améliorer les équipements à destination de la population (écoles, musée, maison des associations...);
- Redynamiser le commerce de proximité du centre-ville.

Il est rappelé que le 18 septembre a eu lieu le comité régional des financeurs qui ont donné un avis sur le projet de renouvellement urbain. Afin de pouvoir démarrer le programme Thiers Dore et Montagne ainsi que la ville de Thiers doivent délibérer.

S'agissant du volet financier, le montant estimatif global du projet s'élève à 32 386 686€HT (hors subventions).

La participation de Thiers Dore et Montagne inscrite sur la maquette financière se fera intégralement par les biais des transferts de charges qui seront évalués par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à l'exception de la partie recyclage de l'habitat dégradé/ ANAH et sous réserve des capacités financières de Thiers Dore et Montagne (TDM).

Ayant entendu l'exposé qui précède, le Président invite l'assemblée à débattre.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le programme de renouvellement urbain tel qu'il a été élaboré suites aux études du protocole, celles de l'OPAH-RU menées en partenariat avec les principaux partenaires de Thiers Dore et Montagne ainsi que de la ville de Thiers ; et qui ont suivies le contrat de ville,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer une convention pluriannuelle avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine ainsi que tous documents se rapportant à la présente décision et solliciter toutes subventions liées à ce projet auprès des financeurs.

TOTAL VOTANTS : 54	Conseillers présents : 49	Représenté : 1	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54	Pour : 54	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

